

**COMMUNIQUE DE
PRESSE**

Paris: EUR

**EURO RESSOURCES ANNONCE DES BÉNÉFICES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE
ET LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011**

PARIS, France, le 15 août 2011 : EURO Ressources S.A. (« EURO ») (Paris : EUR) publie aujourd'hui ses résultats financiers audités établis conformément aux normes comptables généralement admises en France (« GAAP ») (les «Comptes Sociaux») et les résultats financiers non audités établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») (les «Comptes IFRS») pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2011. Ces résultats financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration le 11 août 2011.

Les Comptes Sociaux d'EURO font ressortir un bénéfice net de 8,12 millions d'euros (0,130 euro par action) pour le premier semestre 2011, contre un bénéfice net de 6,13 millions d'euros (0,098 euro par action) pour le premier semestre 2010.

Les Comptes IFRS d'EURO font ressortir un bénéfice net de 9,75 millions d'euros (0,156 euro par action) pour le premier semestre 2011, et de 4,46 millions d'euros (0,071 euro par action) pour le deuxième trimestre 2011 contre 5,95 millions d'euros (0,095 euro par action) pour le premier semestre 2010 et 2,48 millions d'euros (0,040 euro par action) pour le deuxième trimestre 2010. Tous les montants sont exprimés en euros.

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux résultats des Comptes Sociaux et des Comptes IFRS pour le premier semestre clos le 30 juin 2011 par rapport au premier semestre clos le 30 juin 2010 :

Compte de résultat	Comptes Sociaux	Comptes IFRS	Notes
Chiffre d'affaires	15,36 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre 11,95 millions d'euros pour le premier semestre 2010, soit une hausse de 29 %	15,37 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre 11,46 millions d'euros pour le premier semestre 2010, soit une hausse de 34 %	1
Charges d'exploitation	0,68 million d'euros pour le premier semestre 2011, contre 0,71 million d'euros pour le premier semestre 2010, soit une baisse de 4%	0,49 million d'euros pour le premier semestre 2011, contre 0,55 million d'euros pour le premier semestre 2010, soit une baisse de 11 %	2
Amortissements	0,30 million d'euros pour le premier semestre 2011, contre 0,28 million d'euros pour le premier semestre 2010, soit une hausse de 7 %	0,285 million d'euros pour le premier semestre 2011, contre 0,287 million d'euros pour le premier semestre 2010, soit une baisse de 1 %	3
Charge d'impôts sur le résultat	4,26 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre 3,22 millions d'euros pour le premier semestre 2010	4,50 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre 3,22 millions d'euros pour le premier semestre 2010	4

L'une des principales différences entre les Comptes Sociaux et les Comptes IFRS ayant une incidence sur la présentation du compte de résultat est la conversion du taux de change. Selon les GAAP françaises, le taux de change est calculé en fonction de celui du jour de la transaction, tandis que, selon les IFRS, le taux de change utilisé est le taux moyen sur l'exercice.

1. Les recettes proviennent essentiellement des redevances de la mine de Rosebel. La mine d'or de Rosebel a produit 196 745 onces d'or au cours du premier semestre 2011, soit une hausse de 6,7 % par rapport aux 184 393 onces d'or produites au cours de la même période en 2010. Cette augmentation est essentiellement due au cours moyen record de l'or au premier semestre clos le 30 juin 2011 de 1 445 dollars par once, contre 1 152 dollars par once pour la même période en 2010, soit une hausse de 25 %.

La différence entre les Comptes Sociaux et les Comptes IFRS s'explique par l'incidence du taux de change, évoqué ci-dessus.

2. La baisse des charges d'exploitation traduit la baisse générale de l'activité d'EURO.
Les différences entre les charges d'exploitation selon les GAAP françaises ou les IFRS sont imputables aux impôts fonciers (C.V.A.E.) qui sont inclus dans les charges d'exploitation selon les GAAP françaises, alors que, selon les IFRS, ils sont inclus dans les charges d'impôts sur le résultat.
3. L'augmentation des dotations aux amortissements selon les GAAP françaises reflète la hausse de production. La diminution des dotations aux amortissements selon les IFRS est due à la valeur élevée de l'euro retenue pour les besoins de présentation des Comptes IFRS, avec un effet de change de 8 %, qui est en partie compensé par la hausse de 6,7 % de la production de la mine de Rosebel.
4. La différence de montant dans les charges d'impôts sur le résultat entre les Comptes Sociaux et les Comptes IFRS s'explique principalement par l'incidence du taux de change, évoqué ci-dessus.

Comparaison du trimestre clos le 30 juin 2011 et du trimestre clos le 30 juin 2010 (selon « MD & A IFRS » d'EURO) :

EURO a réalisé un chiffre d'affaires de 7,48 millions d'euros au deuxième trimestre 2011, soit une hausse de 28 % par rapport aux 5,85 millions d'euros au deuxième trimestre 2010. Ces recettes proviennent essentiellement des redevances d'exploitation de la mine de Rosebel. Celle-ci a produit une quantité de 91 608 onces d'or au deuxième semestre 2011, soit une hausse de 6 % par rapport aux 86 049 onces d'or produites au cours de la même période en 2010. Cette augmentation des recettes est essentiellement due au cours moyen record de l'or au deuxième semestre clos le 30 juin 2011 de 1 506 dollars par once, contre 1 197 dollars par once pour la même période en 2010, soit une hausse de 26 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 0,26 million d'euros au deuxième trimestre 2011, contre 0,30 million d'euros au deuxième trimestre 2010. La baisse de 13 % traduit la réduction générale de l'activité d'EURO.

La diminution des dotations aux amortissements à 0,13 million d'euros au deuxième trimestre 2011 par rapport aux 0,14 million d'euros au deuxième trimestre 2010, soit une baisse de 7 %, traduit en grande partie la valeur élevée de l'euro, qui s'accompagne d'un effet de change de 13 % au trimestre clos le 30 juin 2011. Cette baisse est en partie compensée par la hausse de 6 % de la production de la mine de Rosebel pour le trimestre clos le 30 juin 2011.

EURO a enregistré 2,28 millions d'euros de charges d'impôts sur le résultat au cours du deuxième trimestre 2011 (2010 : 1,47 million d'euros).

Liquidités

Conformément aux normes IFRS et GAAP françaises, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont élevés au total à 20,24 millions d'euros. EURO prévoit de disposer de flux de trésorerie suffisants pour financer ses besoins opérationnels courants.

Sur la base des résultats financiers au 30 juin 2011 et les attentes pour le reste de l'année 2011, EURO anticipe de procéder au règlement du deuxième paiement de la prime d'émission d'un montant maximum de 0,19 euro par action, le lundi 14 novembre, comme prévu initialement. La distribution de la prime d'émission a été approuvée par les actionnaires lors de l'assemblée générale du 21 juin 2011. Le premier paiement à hauteur d'un montant de 0,28 euro par action est intervenu le 11 juillet 2011.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est une filiale détenue majoritairement par IAMGOLD. IAMGOLD détient à ce jour, directement environ 86% d'EURO.

Notes concernant les prévisions : *Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Brian Trnkus
Directeur-Général
Tel: +1 416 933 4739
Email : btrnkus@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-Président Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net